

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 695 1^{er} septembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy
Erika Sutter-Pleines

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis
Edmond Kaiser
Géo Meylan
Gil Stauffer

20 ANS

695

Domaine public

Main basse sur la Suisse

Hans Tschäni est un passionné de la vie politique suisse. Auteur du célèbre «Profil de la Suisse», présentation claire et alerte des institutions helvétiques, rééditée et complétée à plusieurs reprises, il a récemment publié un «Qui gouverne la Suisse?», qui a fait quelque bruit outre-Sarine: ses propres observations et les travaux récents de sociologie politique le conduisent à mettre en garde le lecteur contre le cartel des organisations d'intérêts qui aujourd'hui fait la loi en Suisse.

Ce retraité du «Tages Anzeiger» est un esprit curieux dont le sens critique s'est aiguisé avec l'âge; évolution peu banale. Les chroniques qu'il livre encore au quotidien zurichois apportent à chaque fois une information inédite et une réflexion originale. Ainsi, son papier du 23 août dernier dans lequel, partant d'un sujet mineur, il met en lumière un état d'esprit et des rapports de forces peu compatibles avec la vie démocratique. Mars 1977. Dans son ordonnance sur les commissions extraparlimentaires, le Conseil fédéral fixe à seize ans la durée maximale du mandat des commissaires.

Décembre 1980. Rudolf Reichling, député zurichois de l'Union démocratique du centre et président de l'Union centrale des producteurs de lait, interpelle le Conseil fédéral: dans les commissions où s'expriment les représentants des organisations économiques, il est choquant que ces dernières, à cause de la limitation de la durée du mandat, ne soient pas libres de désigner ceux qui les représentent.

Octobre 1981. Réponse du Conseil fédéral dans le Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. La règle est justifiée et d'ailleurs pratiquée dans certains cantons. Sa première application en 1980, lors du renouvellement de plus de cent commissions per-

manentes, a permis la rotation désirée. D'ailleurs, les commissions de gestion des deux Chambres ont encouragé le gouvernement à faire pleinement usage de la limite d'âge et de durée de mandat; une renonciation à cette limite pour les représentants d'associations serait perçue par des larges milieux comme un privilège disproportionné.

Mars 1983. Discussion sur l'interpellation Reichling au Conseil national. Reichling est insatisfait de la réponse: les organisations qui jouent un rôle économique important sont en mesure de juger elles-mêmes qui peut exprimer le mieux leur opinion à l'intention du Conseil fédéral. Richard Müller, président de l'Union syndicale, et Heinz Allenspach, directeur de l'Union centrale des associations patronales sont également mécontents. Pierre Aubert défend la position du gouvernement: seize ans dans une commission, c'est bien assez et il n'est pas question de créer des inégalités de traitement. Juillet 1983. Dans la livraison n° 29 du «Recueil des lois fédérales», on découvre une modification de l'article deuxième, alinéa 3, de l'ordonnance précitée. Le Conseil fédéral peut déroger à la limitation de la durée du mandat dans des cas particuliers, pour les experts des organisations, lorsque les intérêts de la Confédération l'exigent...

Le commentaire est superflu. Si ce n'est pour souhaiter que Hans Tschäni trouve des successeurs dans cette tâche indispensable d'observateur critique du fonctionnement de la démocratie helvétique, toujours mis en péril par l'«élite» au pouvoir.

J. D.

DOMAINE PUBLIC

La vie en rouge

Quoi de plus naturel qu'un titre en rouge pour manifester, un peu plus solennellement, notre fierté de boucler la vingtième année d'existence de «Domaine Public»? Nos lecteurs auraient-ils supporté que DP, pour l'occasion, se mette au vert?

Un soir à Avenches

La ville était bouclée. Impossible à un étranger d'y entrer sur quatre roues... Nous allions manquer le but de notre course rapide entre les collines où le blé mûrissait.

Cependant, la patronne du café de Donatyre où nous devions passer la nuit en décida autrement: «Vous avez de la chance, mon beau-frère est en visite, il vous conduira; je viendrai moi-même vous chercher à minuit.» Il n'y avait plus qu'à obéir! C'est ainsi que nous avons pu arriver à temps dans les arènes d'Avenches pour assister aux «Cérémonies de l'Aube», où le ciel, la terre et l'eau faisaient partie du décor.

Mais était-ce un décor? Les mêmes étoiles ne brillaient-elles pas il y a quatre siècles et demi quand Cortès posait le pied sur les rives du Golfe du Mexique? Montezuma que le pouvoir rendait malade n'a-t-il pas entendu le même chant discret et lancinant de crapauds au bord des étangs? Cette Indienne qui n'ouvrit pas que ses cuisses mais tout son pays et ses secrets à son amant ambitieux ne portait-elle pas un enfant qu'on reconnaissait: un symbole d'un dialogue possible là où la culture le veut impossible?

Devant nous, au-dessus du talus de l'arène, apparaissait le sommet de collines mi-cultivées mi-boisées, dont le ciel clair s'élevait sans nuages. Derrière nous, dominant les gradins, les maisons d'Avenches étaient tout ouïe. Des silhouettes se découpaient dans l'embrasement des fenêtres. Le moindre son nous parvenait de l'arène: soupirs, clapotis, glissements dans l'herbe du talus, comme si nous étions à côté. De temps en temps, la musique emportait tout et si elle avait été visible, on l'aurait vu monter en spirale au-dessus de la ville, avec l'éclat d'or des trompettes que réverbéraient les étoiles.

Peu à peu, le soleil couché, seules restèrent les couleurs des costumes dont les teintes rappelaient la campagne que nous venions de traverser, ses ocres, ses verts gais ou sombres, les rouges des coquelicots et des amarantes et l'immense manteau de Montezuma qui se plissait au moindre mouvement comme l'eau de la mare sous la brise nocturne.

Les applaudissements épuisés, acteurs et spectateurs se mêlèrent dans les rues. On s'interpellait, on riait, on se donnait des rendez-vous. La patronne du café nous ramena à Donatyre.

Voilà que dans la salle déserte où nous buvions ensemble avant de monter nous coucher, elle nous fit revivre l'avant-spectacle!

Quel défi cela avait été de monter cette grande œuvre mexicaine, de trouver les acteurs dans la région (il n'y avait que quatre professionnels), de répéter, d'avoir la foi dans la réussite alors que le dernier spectacle n'avait pas été compris du public. Comment les costumes avaient été confectionnés dans son établissement.

A ma fille, très critique, elle fit sentir à travers son récit ardent et réaliste ce que représentait, pour la vie d'une région, la création d'un tel spectacle. A ma mère, dont l'horizon est très citadin et plutôt austère, elle ouvrit une porte sur le rôle de la patronne d'un bistrot de campagne (du coup, ma mère en oublia de regarder sous les lits pour voir s'il y avait de la poussière...).

Quand le soleil nous réveilla, se glissant entre les rideaux, aucune de nous ne regrettait cette équipée décidée brusquement et qui emporta ainsi trois générations de Genève à Avenches à la découverte, un soir d'été.

Nous avons trouvé bien plus qu'un spectacle attachant: la vie chaleureuse d'une petite ville de notre pays; nous avons éprouvé bien plus que des sensations artistiques: dans un éclair, les émotions qui tissent les jours et les soirs d'un café de campagne.

E. S.-P.

RÉFORME

Ecole vaudoise: la désorientation

Le Département de l'instruction publique soumet pour consultation — délai fin septembre — le nouveau projet de réforme de l'école vaudoise.

La structure proposée, sommairement décrite, est la suivante: école primaire pendant quatre ans (six ans et demi à dix ans et demi), une année dite d'orientation (dix ans et demi à onze ans et demi), scolarité secondaire de onze ans et demi à quinze ans et demi, qui comprendrait trois divisions: l'une prégymnasiale (enseignement classique, scientifique, langues modernes), l'autre regroupant pour un enseignement supérieur les actuelles «générales» des collèges et les «prim.-sup.», et enfin une division dite terminale à options.

La particularité du projet est de ramener l'orientation à une seule année, la cinquième. Elle serait rendue possible par des «épreuves communes», permettant des comparaisons interclasses et échelonnées durant l'année, les observations de deux maîtres au moins, l'affrontement d'une nouvelle difficulté: l'allemand!

Les renseignements fournis par «l'exposé des motifs» sont sommaires ou lacunaires sur des points essentiels: où seront localisées les cinquièmes? qui seront les maîtres qui y enseigneront? que signifie *différenciée* dans le texte de loi qui prévoit (art. 24) que l'enseignement est donné en cinquième de *manière différenciée*?

Mais il suffit de s'arrêter à ce qui est proposé explicitement: l'orientation en une seule année!

Il faut comprendre, d'abord, ce que signifie, en temps réel et scolairement utile, une année.

A la rentrée (août), des maîtres nouveaux «touchent» des élèves nouveaux, regroupés. Quelques semaines d'adaptation sont indispensables; elles conduisent aux vacances d'automne, en octobre. Mais à partir de la fin de cette année scolaire (juin

de l'année civile suivante) a déjà commencé le compte à rebours. Les directeurs doivent savoir quels effectifs ils auront à gérer (mises de postes au concours, engagements de maîtres temporaires). Le dernier délai, pour eux, c'est le mois de mai. Encore faut-il avoir présenté préalablement un diagnostic aux parents et les avoir tenus informés; le compte à rebours remonte donc en avril.

L'orientation aurait ainsi lieu de fin octobre à avril, en six mois dont il faut déduire encore les vacances de Noël et le relâche d'une semaine en février.

Or la tâche d'orientation sera considérable. Elle portera sur la totalité de la population scolaire et sur l'ensemble des possibilités offertes: des diverses sections pré-gymnasiales aux futures options des terminales. Il ne peut donc s'agir d'orientation véritable. La cinquième est conçue de fait comme une année d'examens échelonnés.

Or cela est grave, pédagogiquement.

A onze ans, ce qu'on appelle le «bachotage» est particulièrement rentable: contrôle des devoirs, leçons privées, etc. C'est une constatation faite par tous les enseignants. La matière enseignée est encore simple; les techniques d'apprentissage laissent une large place à la mémorisation, à l'application. Qualités importantes, certes, mais qui peuvent être artificiellement poussées, comme on pousse une petite cylindrée. L'introduction de l'allemand pour tous (où est le corps enseignant capable de couvrir l'ensemble du canton pour enseigner l'allemand de manière vivante, c'est-à-dire en sachant le parler?), la prépondérance donnée aux mathématiques et au français rendront faciles les appuis extérieurs qui dans une scolarité ordinaire sont en soi une bonne chose, mais qui faussent le jugement dans une scolarité d'orientation.

La collaboration des parents à une orientation tranquille est en six mois rendue impossible, dans de telles conditions et dans de tels délais.

A part une très faible minorité de parents (2%)

décidée à choisir, quoi qu'il en soit, les sections réputées les plus nobles, l'immense majorité est prête à faire confiance, à juger sur résultats, à suivre les conseils «pour le bien de l'enfant». Mais la première condition de cette confiance, c'est que s'établissent des contacts personnels, suivis, dans des temps raisonnables de réflexion. C'est-à-dire en aucun cas dans la bousculade d'examens échelonnés.

L'autre condition d'une bonne orientation, c'est la qualité des divisions non pré-gymnasiales et les possibilités, maintenues ouvertes, de raccordement.

L'impossibilité d'une orientation en six mois est telle qu'il y a deux ans le Conseil d'Etat vaudois condamnait, avec des arguments excellents, une telle solution. Nous publions (ci-contre) ce texte essentiel, cité par le bulletin d'information (n° 3), «Une meilleure école pour tous» (adresse utile: case postale 2395, 1002 Lausanne).

A TITRE PERSONNEL

L'enseignement, c'est un métier que je connais, mon métier. Je m'en autorise pour dire que la solution mise en consultation est détestable, la plus mauvaise de toutes.

Je refuse que le débat soit enfermé dans un choix gauche-droite (la manière, intellectuellement malhonnête, dont sont résumés, dans le texte mis en consultation, les buts de l'initiative «Une meilleure école pour tous», annonce la manœuvre).

Avec une certaine gravité, car le sujet est considérable, je demande aux maîtres qui aiment notre métier de dire très haut, très fort et très vite, que ce projet est pédagogiquement impossible.

Faut-il avoir consacré tant d'efforts et tant d'argent dans les expériences pilotes pour en arriver là: à la désorganisation, à la désorientation? La consultation ne doit pas être un tout-venant, interprétable, manipulable. L'avis ne peut être que catégorique. Rejet.

A. G.

1981-1983

Le Conseil d'Etat vaudois sans vergogne

Le jugement du Conseil d'Etat vaudois sur les inconvénients graves d'une orientation en une seule année.

Extraits de «l'exposé des motifs», février 1981, pages 41 et 42; nous citons:

Si la compétence des maîtres est la première condition à prendre en considération, la durée de la période d'observation est certainement déterminante aussi pour obtenir une bonne orientation. Celle-ci exige, même si le maître est excellent, une durée minimale. (...)

Or, les expériences de Vevey nous ont appris que deux années ne sont pas de trop si l'on veut que ces opérations ne prennent pas une place excessive par rapport au travail scolaire habituel. Si la durée de l'observation devait être limitée à une année, il conviendrait alors soit de simplifier les procédures d'observation, ce qui conduirait à rendre plus fragiles les propositions d'orientation, soit d'accepter que ces procédures, très serrées dans le temps, perturbent le déroulement normal des leçons.

D'autre part, ce processus d'orientation ne saurait être réduit à une suite pure et simple de petits examens dont on additionnerait les résultats. Il devrait permettre aux maîtres et aux parents, agissant en collaboration, d'avoir, durant cette période délicate pour l'élève, une influence éducative sur lui, de stimulation par exemple. Si deux années rendent cette collaboration possible, une seule année, en revanche, paraît tout à fait insuffisante.

Ce que le Conseil d'Etat vaudois condamnait en 1981, avec les arguments ci-dessus, est, sans vergogne, proposé en 1983!

POINT DE VUE

Partie de campagne

Une famille est déchiquetée à la suite de l'innocente manipulation d'un obus non éclaté.

Le chef du Département militaire fédéral est «choqué et peiné» (TLM 29.8.1983).

Lorsque l'armée fait une partie de campagne, la moindre des choses est de ramasser ses ordures. Dans un champ de tir d'une surface contrôlable, la chose est possible.

Et si c'est la neige qui dissimule les obus, il est aisé de s'abstenir de tirer dans la neige.

Edmond Kaiser

DÉCHETS RADIOACTIFS

La Suisse dans le piège de La Hague

Voici donc mille tonnes de déchets radioactifs suisses, soigneusement coulés dans du béton et prêts à être immergés dans l'Atlantique (avec 2700 tonnes de déchets belges) qui ne quitteront pas la terre ferme: ainsi en a décidé le syndicat des marins britanniques, opposé désormais à toute opération de ce genre et décidé à ne pas fournir d'équipage à la société James Fisher and Sons chargée par les Belges et les Suisses de la besogne.

Voilà qui devrait corser le débat sur la production helvétique de déchets radioactifs, engagée de longue date et poursuivie au fil des ans dans des conditions de sécurité de plus en plus aléatoires (mise à contribution des «piscines» attenantes aux centrales et réservées à l'origine pour d'autres tâches).

En tout cas, cette résistance des marins britanniques au «tout-à-l'Atlantique» nucléaire rappelle à point nommé la faiblesse de la chaîne de produc-

tion d'énergie électrique à partir des centrales atomiques, et en particulier la faiblesse des maillons concernant les déchets, stockages intermédiaire et final, retraitement, etc.

Voyez par exemple l'aventure périlleuse de l'usine de retraitement de La Hague en France, dont nous dépendons en bonne partie.

Quelle position plus confortable, commercialement parlant, que celle de La Hague? A moins d'un bouleversement technologique, hautement improbable, cette usine jouira pour des années, avec quelques concurrents qui ne sont pas plus nombreux que les doigts d'une main, d'un monopole absolu dans sa spécialité. Des concurrents? C'est beaucoup dire... L'usine indienne de Tarapur vient de commencer le retraitement sur une large échelle et n'a pas encore fait la preuve de sa fiabilité. L'usine de Tokai Mura au Japon est affligée d'au moins autant de pannes et autres accidents que son homologue française. Les usines de Windscale (Grande-Bretagne) et West Valley (Etats-Unis) ont dû arrêter les frais à cause d'importantes contaminations radioactives. L'usine de Barnwell aux Etats-Unis n'est pas opérationnelle à cause d'un manque de fonds... Et ce n'est pas avant 1990, au mieux, que trois nouvelles usines pourraient se mettre sur les rangs, en Allemagne de l'Ouest, en Angleterre et au Japon.

Et pourtant la direction de La Hague, à force d'accumuler les pépins de toutes sortes, est contrainte à une fuite en avant, tout à fait typique du développement nucléaire: n'ayant jamais pu faire face jusqu'ici à ses engagements, la voici qui propose ces mois-ci à ses clients étrangers le retraitement de mille tonnes supplémentaires de combustibles irradiés! A prendre ou à laisser. Une rallonge qui devrait permettre de «nourrir» une unité de retraitement supplémentaire, d'ores et déjà prévue par la Cogema (gérante des installations).

Cette offre qui a tout d'un ultimatum ne manque pas de piquant, quand on considère le bilan de l'activité de La Hague depuis que la Cogema avait

contacté six pays, soit le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Suède, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse, pour la prise en charge de 6000 tonnes de combustibles irradiés. Au départ, en effet, la capacité de retraitement prévue était de 800 tonnes par an; elle avait été réduite de moitié après les premiers ennuis; et finalement, au bout de sept années de fonctionnement, il avait fallu se rendre à l'évidence que seules 500 tonnes de combustibles au

Les installations de La Hague pécotent? Les installations concurrentes de Windscale sont encore dans les limbes? Qu'à cela ne tienne: les producteurs suisses de déchets se couvrent... dans la grande tradition helvétique. Il sera toujours possible, en temps et lieu, de rejeter la faute sur l'étranger, de protester que si les contrats ont été signés, c'est que le travail de retraitement était parfaitement envisageable, techniquement et financièrement! C'est ainsi que les directions des cinq centrales suisses (Beznau 1 et 2; Mühleberg, Gösgen et Leibstadt) ont signé des contrats selon lesquels 220 tonnes de combustibles irradiés suisses seront retraités dans l'unité Thorp de la British Nuclear Fuels Ltd (anciennement Windscale); une usine dont on ne connaît pour le moment que les plans (les travaux n'ont pas commencé), violemment contestée, mais dont les performances futures font déjà l'objet de déclarations flamboyantes du secrétaire d'Etat à l'Energie britannique. Dans la grande tradition de La Hague. Et comme en France, on paie d'avance. Que veut-on de mieux?

total avait pu être traités, soit une moyenne de 70 tonnes par an! On mesure la déconvenue du Japon qui en avait pris pour 2200 tonnes, de l'Allemagne de l'Ouest qui, elle, s'était inscrite pour 2141 tonnes, et même de la Belgique (398), des Pays-Bas (120), de la Suède (672) et de la Suisse (469).

Si la panique ne gagne pas les rangs des clients qui auraient tout lieu de taper du poing sur la table et de mettre les Français devant leurs responsabilités,

on imagine que c'est pour deux raisons principales: tout d'abord, une élémentaire prudence: attention de ne pas froisser les seuls «retraiteurs» actuellement sur le marché européen... et ensuite, l'espoir que tout va s'arranger avec le temps: selon les contrats, les déchets ne seront pas rapatriés dans leur pays d'origine avant 1995; d'ici là de l'eau aura coulé sous les ponts, les gouvernements auront changé, une bonne crise pétrolière aura donné un coup d'accélérateur et une nouvelle urgence au programme nucléaire, etc., etc.

Alors on se range aux exigences de La Hague: selon «Nucleonics Week» (répercutée par l'agence Wise à qui nous devons l'essentiel des données de ce texte), les pays clients sont «priés» de s'engager proportionnellement à l'ampleur de leurs options d'origine. Ce qui a l'avantage pour La Hague de resserrer encore les liens de dépendance qui l'unissent à ses deux plus importants clients, l'Allemagne et le Japon, soit, comme par hasard, les producteurs de déchets qui envisagent le plus sérieusement de mettre en activité leur propre usine de retraitement.

On aura une vue encore plus précise du jeu de cette loi de la jungle nucléaire quand on saura que La Hague est payée par acomptes (4 milliards de francs français touchés par la Cogema en 1982) et qu'il est prévu qu'après le retraitement du combustible, les paiements seront ajustés aux frais réels, ce qui signifie que les clients débourseront sans doute beaucoup plus que les montants indiqués dans le contrat de base.

ET ÇA MARCHE!

Et le pire est que la manœuvre française semble couronnée de réussite: l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et les Pays-Bas seraient prêts à marcher dans la combine (pas de nouvelles des autres, si ce n'est de la Suède qui renâcle aujourd'hui, comme elle l'avait déjà fait auparavant à propos de cette fameuse clause d'«ajustement» des prix finals). Et les répercussions de ces petites affaires sur le coût de l'énergie nucléaire? Non négligeables, de

toute évidence. Mais là, les données élémentaires d'appréciation font défaut, bien entendu. Constatons d'abord des centrales, on verra après.

NOTES DE LECTURE

Voyager avec Charles Darwin

Les vacances tirent à leur fin. Et si vous repartiez par personne interposée? Il suffit de bien choisir son guide! Charles Darwin excelle dans ce rôle.

La partie la plus intéressante de ses carnets de voyage (1832-1835), éditée en livre de poche¹, nous emmène de la Terre de Feu aux îles Galapagos, en longeant la côte ouest de l'Amérique du Sud. Et la couverture du livre crée déjà le rêve: un dessin du capitaine FitzRoy représente son bateau, le *Beagle*, toutes voiles dehors, se laissant pousser nonchalamment au gré des alizés.

Dès les premières pages, le texte captive, tant par le contenu que par la forme (s'y ajoute le charme discret de la première traduction française datant de 1875). L'extrême sensibilité du naturaliste anglais apparaît en filigrane chaque fois qu'il décrit des indigènes bousculés dans leurs habitudes ancestrales. Parlant des Patagons et de leurs tristes conditions de vie, il remarque que «leur démoralisation est proportionnelle à leur civilisation». Respectueux de la personnalité et de la dignité d'autrui, il agit et réagit selon des critères qui le distinguent des colons qu'il côtoie journellement.

Au grand étonnement de certains, il s'émeut des conditions de vie abominables des mineurs chiliens, qu'un système économique libéral maintient dans un esclavage auquel il ne manque que le nom.

Près de Conception, ville du Chili totalement détruite lors de la grande secousse tellurique de 1835, Darwin admire le courage de la population

face aux forces destructrices de la nature. Mais les bouleversements s'opèrent aussi dans son esprit: la terre, l'emblème même de la solidité, a tremblé sous ses pieds; un instant a suffi pour éveiller dans son esprit un étrange sentiment d'insécurité que des heures de réflexion n'auraient pu produire. Le tremblement de terre, selon les croyances populaires, aurait été provoqué par des vieilles femmes indiennes, qui auraient fermé un volcan voisin, effectivement éteint depuis deux ans. Pas de rire chez Darwin, devant cette explication naïve; il déduit (en cela réside sa force) que l'expérience a enseigné à ces autochtones analphabètes qu'il existe un rapport entre l'arrêt des éruptions volcaniques et le séisme.

Une intelligence hors du commun, un esprit de synthèse extraordinaire, rendent captivantes ses descriptions de paysages, de flores et de faunes, fruits de nombreuses excursions dans l'intérieur des terres. Etudiant la géologie des côtes des provinces chiliennes, il décrit, avant la lettre, la dérive des continents, parlant de chevauchement de plaques, lesquelles n'étaient pas encore tectoniques!

L'escale des Galapagos se révèle essentielle pour le jeune génie. Toutes les données, bases de ses futures grandes idées, se trouvent étalées sous ses yeux, éparses, sans aucune signification prises une à une. Il se prépare à reconstituer le puzzle. Dans chaque réflexion, dans chaque raisonnement, les prémisses de la théorie de l'évolution foisonnent. Parlant du défaut de timidité des oiseaux des îles, qui se laissent attraper sans fuir, Darwin écrit que «les animaux n'acquièrent pas individuellement, ni en peu de temps, l'instinct de sauvagerie vis-à-vis de l'homme, mais que dans le cours des générations successives, il devient héréditaire». Vingt ans plus tard, retiré du monde, Darwin publie «L'Origine des espèces».

G. M.

¹ Charles Darwin, Voyage d'un naturaliste, FM/La découverte, Maspero (1979).

Puzzle helvétique

L'expertise du professeur Saxer et de ses collaborateurs sur les essais locaux de radiodiffusion met à jour des données sur la puissance des formations politiques dans certaines régions. A retenir à l'orée des échéances électorales qui nous attendent...

Aux élections nationales de 1979, trois partis sont parvenus à recueillir les suffrages de plus de la moitié des votants dans 48 des 194 districts ou divisions administratives, compris dans nos 26 cantons: le PCD, largement en tête, 35 fois; l'Union démocratique du centre, 10; et les radicaux, 3.

En détail. Les démocrates-chrétiens atteignent cette majorité absolue dans le district bernois de Laufon, dans sept districts lucernois, dans les

demi-cantons d'Obwald et de Nidwald, dans la Singine fribourgeoise, dans les deux districts d'Appenzell Rhodes intérieures, dans sept districts saint-gallois, dans quatre districts grisons, dans le district argovien de Muri et dans dix districts valaisans.

Les régions dominées par l'UDC appartiennent au canton de Berne (8) et à Glaris (ensemble); le dixième: Stein (Schaffhouse).

Enfin, le parti radical obtient une majorité absolue dans le district soleurois de Bucheggberg, dans le district saint-gallois de l'Obertoggenburg et dans le district grison d'Oberlandquart.

A noter qu'il n'existe plus de position dominante partisane dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et du Jura et dans la partie francophone de Fribourg, ainsi que dans les districts francophones du Valais (Martigny, Monthey et Sierre).

EN BREF

Interrogé à l'occasion de la Fête fédérale de lutte suisse et de Jeux alpestres, le président Ernst Marti a répondu au rédacteur en chef de la «Berner Zeitung» que les lutteurs n'avaient pas besoin de subvention fédérale. Ils ont aussi refusé des offres de «sponsors», car ils refusent une commercialisation qui ne ferait de leur sport qu'un spectacle comme c'est le cas pour d'autres disciplines sportives. Aussi purs que durs.

* * *

Echec pour l'hebdo alémanique «Die Weltwoche»: sa direction renonce, pour septembre, à la publication d'un supplément hebdomadaire. La «Weltwoche» annonce d'autre part une transformation de sa présentation, et le changement de sa date de parution, jeudi au lieu de mercredi. En fait, la baisse de l'audience, malgré l'effacement de Ringier sur le marché (mort de «Die Woche»), oblige l'éditeur Jean Frey à chercher le deuxième souffle d'une publication qui fêtera très prochaine-

ment le cinquantième anniversaire de son lancement. A noter qu'en décembre, la deuxième chaîne de la TV allemande ZDF visitera la «Weltwoche» avec un politicien ouest-allemand, selon une formule qui met face à face l'équipe rédactionnelle d'un hebdomadaire et un homme politique, représentant d'un des partis membre du Parlement de la RFA. Le choc du renouveau passera-t-il par la consécration outre-Rhin?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Tout fout le camp

Je lisais ce livre de Revel, *Comment les Démocraties finissent*, sur lequel il faudra revenir. Un livre qui, au milieu de beaucoup de remarques intéressantes, vous contraint sans cesse à conclure que les dirigeants occidentaux — français, américains, allemands, et pas seulement d'ailleurs les «socia-

listes» — sont des crétins (moi, je veux bien, mais ça n'est pas rassurant!) ou alors qu'ils sont des agents de Moscou, et j'ai de la peine à me persuader que Couve de Murville, par exemple, pris à partie (p. 55), fasse le jeu du communisme! Peut-être faudrait-il écrire un livre qui s'intitulerait: «*Comment les cultures, comment les civilisations finissent*».

Je lis dans *24 Heures*, à propos de l'opéra de Verdi *Ernani*: «Ernani a fait le tour du monde (...). D'ailleurs Victor Hugo s'est inspiré de cet opéra pour écrire son célèbre drame...» *Ernani*: 1844; *Hernani* de Hugo: 1830! Erreur de dates!

Je lis dans *Le Monde* un très bel article de Garaudy intitulé: *Pourquoi je suis Musulman*. Dans lequel il s'en prend à Sartre, qui aurait écrit: «*La vie est une passion inutile.*» Sartre n'a jamais écrit ça. Il a écrit (*L'Etre et le Néant*, p. 708): «*L'homme est une passion inutile*», ce qui est fort différent. Erreur de citation.

... Dans lequel il s'en prend encore à Sartre, qui aurait dit: «*L'enfer, c'est les autres.*» Sartre n'a jamais *dit* rien de pareil. Il *fait dire* ces mots par l'un des personnages de *Huis-clos*. Faute de méthode, grave: va-t-on mettre au compte d'Agatha Christie tous les propos que tiennent les assassins de ses différents romans?!

Je lis dans un livre par ailleurs amusant, *Vos enfants ne m'intéressent plus*, de Maurice Maschino, une page dans laquelle il reproche aux lycéens, voire à leurs professeurs, de ne plus savoir le français et de manquer de rigueur. Et d'écrire, p. 125: «Je ne réalise jamais...» Faute de français! Il faudrait: «Je ne prends jamais conscience...» Et de citer Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*: «D'ouséquipudonctant». Citation erronée: «Douséquipudonktan» — c'est le premier mot du roman!

Je lis dans la savante étude de Charles Dédeyan, professeur à la Sorbonne, *Victor Hugo et l'Alle-*

magne, deux volumes, Minard 1964: à propos du *Bug-Jargal*: «Le cadre du récit est tout à fait dans la note de *Servitude et Grandeur militaires* (de Vigny).» *Burg-Jargal*: 1826; *Servitude...*: 1835! Erreur de dates.

Il y a pire: Quand la méchanceté vient s'ajouter à la sottise:

Rentrant de vacances, je trouve dans la *Tribune-Le Matin*, à propos de l'émission de Mousse Boulanger, dont je déplorais ici-même qu'elle ait été supprimée (DP 691), un article d'une rare ignominie intitulé: *Les éclats de Mousse Boulanger*. On y apprend que l'émission de poésie «ne rencontrait guère l'adhésion du public». Si l'on veut dire par là que «le public» préfère les variétés ou le sport, nous sommes bien d'accord. Mais s'il s'agit du public amateur de poésie — je précise que je ne suis pas poète; que de ma vie, je n'ai écrit un vers; que par conséquent, je n'ai eu ni à me louer, ni à me plaindre de Mousse Boulanger — ce public-là persiste à regretter amèrement l'émission. Quand l'article ajoute — recourant à une image, à un cliché particulièrement incohérent et donc déplacé — que «la suppression de cette émission ne fera pas pleurer dans les chaumières», on se console en se disant que ces mêmes «chaumières» ne lisent vraisemblablement pas les élucubrations du journaliste de «TLM». Mais lorsqu'il accuse Madame B. de confondre la poésie avec des «discours de chapelle», en vérité il ne sait pas ce qu'il dit et calomnie purement et simplement.

J. C.

ENCORE UN PEU D'ÉTÉ

La maison

Quand le petit Sébastien rentra chez lui en disant qu'il avait vu la maison qui mange les enfants, sa mère n'en crut pas un mot et l'attrapa par l'oreille. Elle remarqua néanmoins que le dos de la chemise de l'enfant était déchiré d'une manière curieuse, comme si quelque chose l'avait happé par derrière.

Elle devint alors songeuse: les enfants disparaissaient mystérieusement ces derniers temps, plusieurs familles éplorées recherchaient leurs marmots évanouis dans la nature. Les vieux mythes renaissaient: les loups, les lynx, la bête de Gévaudan.

Interrogé, Sébastien raconta; il jouait dans la forêt proche quand soudain il s'était trouvé devant une clairière inconnue, où se dressait une drôle de maison. Pourquoi drôle? Je ne sais pas, dit l'enfant, elle avait l'air d'une personne. Comment, d'une personne? Oui, et elle parlait. Les adultes se regardèrent. Elle disait: «Viens, petit garçon», avec une voix comme celle de maman quand elle veut que je m'endorme et moi, je ne veux pas. Je suis allé vers la maison (frisson dans l'assistance), et puis j'ai eu peur et j'ai voulu m'en aller. J'ai senti qu'on me retenait par derrière, j'ai eu encore plus peur et j'ai tiré: ma chemise a craqué, et j'ai entendu la voix qui disait encore plus doucement: «Je mange les enfants, mais un enfant me mangera.» Alors, j'ai couru, je me suis perdu, et puis j'ai retrouvé ma maison.

Un enfant? La perplexité était grande. Un enfant? Peut-être précisément le petit Sébastien? Il n'en est pas question, dit la mère fermement, Sébastien ne bougera plus d'ici; je l'attacherai même, s'il le faut. On organisa des battues qui ne donnèrent bien sûr aucun résultat. La clairière, la maison restaient introuvables. Un jour, passant devant la mesure de Dado, la mère de Sébastien eut une idée: l'idiot bavait sereinement en jouant avec la terre. Un enfant? Pourquoi pas? Cela valait la peine d'essayer. Elle prit la voix maternelle qui berce les enfants au moment de les endormir. L'idiot releva sa grosse tête dodelinante, se leva en vacillant et s'approcha, fasciné. La mère recula, l'entraînant vers l'orée du bois. L'idiot sur ses talons, elle fit mille et un tours, et quand elle fut assurée que Dado était bien perdu, elle retourna au village.

Dado ne revint pas. Les mois s'écoulèrent, l'oubli vint et les enfants cloîtrés se remirent à sortir, puis

à s'aventurer dans les bois. Plus aucun d'eux ne disparut. On raconte cependant que Sébastien, devenu grand, se promenant main dans la main avec sa fiancée, déboucha un jour dans une clairière qui lui parut vaguement familière. Il serra plus fort la main de sa compagne: à l'une des extrémités de la clairière, les ruines d'une maison montraient leurs os blanchis par le temps. S'étant prudemment approchés, les jeunes gens constatèrent avec surprise que ces ruines dégageaient une étrange chaleur, comme si un feu intérieur ne cessait de les calciner. Elles avaient aussi une forme curieuse, celle d'un corps étendu, un immense corps humain. Le silence était total, sauf un oiseau, sans doute, dont le chant plaintif imitait le bercement d'une voix maternelle.

Catherine Dubuis

AUTO-LECTURE

J'étais l'autre jour devant un aréopage de lecteurs. «Franchement, me dit l'un d'eux, ta dernière histoire (*La Fleur*, DP 694), elle est nian-nian!» J'étais triste, j'aimais bien mon histoire... «Vous, me dit un autre lecteur, vous avez des problèmes avec votre mère!» Je reconnus alors le lecteur freudien. «Bah! répondis-je, pas plus qu'un autre.» «Si, si, répliqua-t-il en me balançant sous le nez un long index maigre, c'est évident: mère abusive, castratrice, destructrice des rêves enfantins. Il faudrait d'ailleurs savoir, ajouta-t-il d'un ton pénétré, si la fleur a des épines.» «Bien sûr qu'elle en a! intervint brusquement un troisième interlocuteur; ça crève les yeux! La fleur est une rose!» «Beuh! bredouillai-je, c'est bien banal!» «Pas tant que la suite! me lança le lecteur politique hargneusement. La mère, c'est l'entente bourgeoise, la fleur est une rose et petit Pierre le parti socialiste.» J'en restai bouche bée. «Et, poursuivit triomphalement l'exégète, le refuge dans la fleur illustre parfaitement le refus du réel, le désir de repliement, en un mot l'inefficacité foncière des partis de gauche devant la crise. Régression, pour tout dire.» Au mot de régression, le lecteur freudien leva derechef son index et ouvrit la bouche. Et moi, je pris la fuite.

C. D.

Militaria

«Des raisons militaires, techniques, économiques et financières ont finalement décidé le Conseil fédéral à équiper...»

Ah bon.

Au moins, c'est honnête. Pas l'ombre de raisons patriotiques, de perspectives de valeureux sacrifices, de monts indépendants, de poitrines gonflées de courage devant l'ennemi.

Des transactions d'épiciers en gros.

Si j'étais militaire, j'aurais honte. Et je ne serais pas particulièrement enchanté de devoir aller, au besoin, me faire trouser et griller la peau pour des raisons «militaires, techniques, économiques et financières».

* * *

Suis-je complètement benêt? J'imagine, en effet, qu'il se trouve encore des officiers pour qui l'hon-

neur, la volonté d'indépendance ou la défense d'une cause impliquent des attitudes qui ne peuvent être celles de mercantis retors et acharnés.

J'imagine — je rêve? — qu'il doit encore exister des militaires, même en Suisse, à qui la loyauté, le respect de l'adversaire et quelques autres vertus interdisent marchandages obscurs, compromis douteux, approbations serviles et reptations arrivistes.

Comment peuvent-ils alors (mais ne suis-je pas en train de rêver aux preux chevaliers des contes et légendes?) s'accommoder du minable trafic d'influences et d'argent qu'est devenue toute opération d'armement?

Comment peuvent-ils accepter les sottises que sont — à l'aune des valeurs qu'eux-mêmes prétendent défendre — les raisons alléguées par le DMF pour choisir tel char blindé plutôt que tel autre?

Je ne comprends pas.

* * *

Par trois fois, j'ai rencontré des officiers qui ont

avoué — désarmante innocence! — n'avoir «fait des grades» que pour faciliter et assurer leur carrière civile et même la marche de leur entreprise. Je comprends fort bien cela.

Mais ça manque néanmoins de tenue.

* * *

Le plus gênant, c'est le fossé entre paroles et actes. Telle localité veut à tout prix héberger la troupe — pour faire marcher bistros et magasins. Le maire le proclame ouvertement: c'est bon pour le commerce. Et vitupère hargneusement les objecteurs de conscience. Des profiteurs, des salopards de profiteurs.

Lui est capitaine.

M. Chevallaz veut-il que nous ayons confiance en ces gens-là?

Je craindrais qu'il ne doive, s'il était vraiment patriote, exclure de l'armée beaucoup de monde.

G. S.

COMMUNICATION

Journalistes en uniforme

La Dipra (Division presse et radio du Département fédéral de justice et police) exposait une partie de son matériel et détaillait son activité à la FERA zurichoise. Les visiteurs ont pu, par exemple, voir Claude Smadja présenter, en uniforme, le Téléjournal, alors que la présentation en allemand était assurée par Alfred Fetscherin, devenu depuis lors rédacteur en chef de la station commerciale «Radio Z» qui émettra à partir du 1^{er} novembre.

Inconditionnels de la presse écrite, nous nous sommes précipités sur la reproduction de titres de journaux rédigés au cours d'exercices en automne 1982. Nous avons dégusté, entre autres, «Valais-

Wallis» (bilingue), «Der freie Berner» (en allemand) et «La Voce svizzera» (en italien). Et nous avons, bien entendu, «dévoreré» la feuille «Freie Schweiz-Suisse libre-Svizzera libera», rédigée dans nos quatre langues nationales et distribuée aux visiteurs. Un «journal de guerre» de quatre pages, illustré, sorti par une rédaction de cinq personnes, deux majors, deux capitaines et un appointé. Des signatures connues: le capitaine Roger de Diesbach, correspondant parlementaire de «La Tribune-Le Matin» et le major Franz C. Widmer, directeur de l'école de journalisme de la maison Ringier. Pas d'adresse de la rédaction: elle est probablement «en campagne». Pas de publicité: en temps de guerre les affaires vont mal!

La matière: pour l'essentiel, une interview du conseiller fédéral Friedrich, chef du Département fédéral de justice et police, qui expose les raisons d'être de la Dipra et explique, aussi, pourquoi les

journalistes qui y sont rattachés sont en uniforme malgré qu'ils dépendent d'un département civil. Signalons encore à toutes fins utiles que deux conseillers fédéraux ont leur portrait dans «Suisse libre»: l'actuel chef du DFJP, R. Friedrich, souriant, et l'ancien chef, K. Furgler, photographié avec la mine (guerrière) de circonstance.

MOTS DE PASSE

Actualité

Du temps, on règle le rythme et le décompte pour exploser à l'heure.

Hélène Bezençon